

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 05580 Numéro SIREN : 840 220 461 Nom ou dénomination : AB POULET

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2019 sous le numéro de dépôt 27446

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/27446

Déposant :

Nom/dénomination : AB POULET

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 840 220 461

N° gestion : 2018 B 05580



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES
La société AB POULET SASU

Représentée

Par son représentant légal Monsieur BENAKLI Abdenour Président

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'associé unique.

Date et signature

24 Septembre 2019

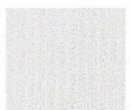






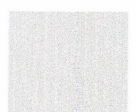
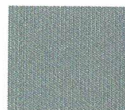

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



Signature

Bilan



Bilan Actif

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	93		93	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	93		93	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :				
ACTIF CIRCULANT	93		93	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	93		93	



Signature

Bilan Passif

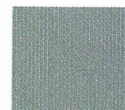
AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500	500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(5 642)	
TOTAL situation nette :	(5 142)	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(5 142)	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54	
Emprunts et dettes financières divers	5 180	
TOTAL dettes financières :	5 234	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	5 234	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	93	



Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1)
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes TOTAL charges externes :			5 642 5 642	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION CHARGES D'EXPLOITATION			5 642	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(5 642)	



Signature

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(5 642)	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(5 642)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	5 642	
BÉNÉFICE OU PERTE	(5 642)	



Signature

Détail des comptes



Détail des Comptes

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Bilan Actif (2050)					
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation En valeur En %
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Créances					
Autres créances	92,54		92,54		92,54
44566200 Tva déductible à 20%	92,54		92,54		92,54
Divers					
COMPTES DE RÉGULARISATION					
TOTAL (III)	92,54		92,54		92,54
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	92,54		92,54		92,54



Signature

Détail des Comptes

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social ou individuel	500,00		500,00	
10130000 Capital souscrit appelé, versé	500,00		500,00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 641,85		-5 641,85	
TOTAL (I)	-5 141,85		-5 141,85	
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	54,39		54,39	
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	54,39		54,39	
Emprunts et dettes financières divers	5 180,00		5 180,00	
45500000 Associés - Comptes courants	5 180,00		5 180,00	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	5 234,39		5 234,39	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	92,54		92,54	



Signature

Détail des Comptes

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	5 641,85		5 641,85	
60610000 Fournitures non stockables	182,73		182,73	
61350000 Locations immobilières	4 699,35		4 699,35	
61540000 Entretien locaux	280,00		280,00	
61600000 Primes d'assurance	254,60		254,60	
62700000 Services bancaires et assimilés	225,17		225,17	
Dotation d'exploitation				
Total des charges d'exploitation (II)	5 641,85		5 641,85	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 641,85		-5 641,85	
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-5 641,85		-5 641,85	



Signature

Détail des Comptes

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 8.12

Compte de Résultat (2053)			
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation
			En valeurEn %
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 641,85		5 641,85
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-5 641,85		-5 641,85



Signature

Annexe



Signature

Règles & Méthodes Comptables

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-----|
| - Constructions | ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | ans |
| - Installations techniques | ans |
| - Matériel et outillages industriel | ans |
| - | ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.



Signature

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes



Signature

État des Échéances des Créances et Dettes

AB POULET

Période du 11/06/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	93	93	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	93	93	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	93	93	
----------------------	-----------	-----------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	54		54	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 180	5 180		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 234	5 180	54	
----------------------	--------------	--------------	-----------	--



Signature

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf

Le 24 Septembre 2019 à 11h30, au siège social de la société,

L'associé unique et président de la société AB Poulet, à savoir Monsieur BENAKLI Abdenour (ci-après l'« Associé Unique ») a décidé de prendre les décisions suivantes :

Décision n° 1 : Approbation des comptes

L'Associé Unique décide, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître une perte de CINQ MILLE SIX-CENTS QUARANTE DEUX EUROS (5642 €), ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Décision n° 2 : Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à CINQ MILLE SIX-CENTS QUARANTE DEUX EUROS (5642 €) de la manière suivante :

Affectation des pertes en report à nouveau.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années.

Décision n° 3 : Conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions conclues entre la société et son dirigeant relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Décision n° 4 : Pouvoir donné pour accomplissement des formalités

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.



Associé Unique



signature

